



Mairie de Lachelle

2, Grande rue

60190 LACHELLE

Tél : 03.44.42.41.17

Mail : mairie@lachelle.fr

ARRETE TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION RUE DE MONELIEU LACHELLE N°60337-2024-011

Le Maire de la commune de LACHELLE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6.1 ;

Vu le code de la route et notamment ses articles L411-1 à L411-7 ;

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 18/02/2024 présentée par Monsieur Kévin STALMANS de la *SARL Claude Teste* – 17 Rue de la Tour Roland – 60310 LASSIGNY – **pour la pose d'un câble électrique sous-chaussée enrobé et trottoir enrobé au 41 Rue de Monelieu 60190 LACHELLE.**

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

Article 1 – Du 11/03/2024 au 25/03/2024, la *SARL Claude Teste* a l'autorisation d'effectuer des travaux afin de réaliser la pose d'un câble électrique sous-chaussée enrobé et trottoir enrobé au 41 Rue de Monelieu 60190 LACHELLE. La circulation sera limitée à 30km/h avec interdiction de stationner et de dépasser, et sera alternée par feux tricolores dans les deux sens de la circulation.

Article 2 – La *SARL Claude Teste*, s'engage à créer un périmètre de sécurité autour de son chantier. De plus, elle sera tenue de laisser le site en parfait état de propreté à l'issue du chantier.

Article 3 – Une pré-signalisation et une signalisation seront mises en place par la *SARL Claude Teste*, afin de porter à la connaissance des usagers ces dispositions provisoires.

Article 4 – Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Article 5 – Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur Kévin STALMANS de la *SARL Claude Teste* et à Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Lacroix-Saint-Ouen, chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lachelle, le 19 février 2024

Le Maire,



Xavier LOUVET